

Tp 152m/3



REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

G. PERROT ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

A. J.-REINACH

DIVINITÉS GAULOISES AU SERPENT

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

28, RUE BONAPARTE (VI^e)

1911

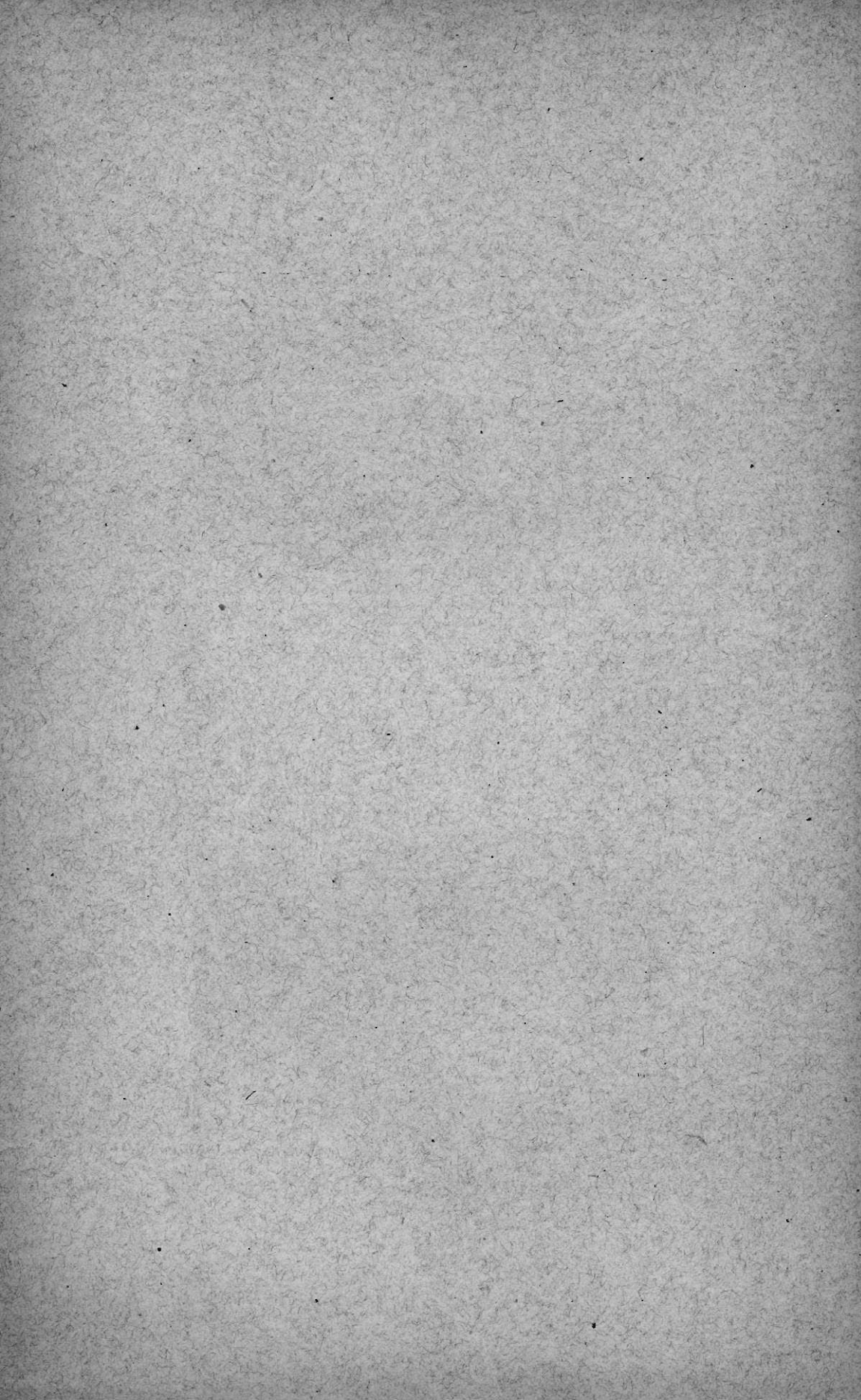
Tous droits réservés

Bibliothèque Maison de l'Orient



071440

Tp
152m/3



Jp 152m/3

[1911, I, p. 221-256.]



DIVINITÉS GAULOISES AU SERPENT

(PL. IV)¹

Le Musée de Saint-Germain possède le moulage d'un bas-relief dont l'original, qui se trouve à Nancy, a été décrit ainsi par Cournault :²

Pierre tombale d'un *Evocatus* et de sa femme. Bas-relief en pierre trouvé à Hérange (Meurthe). — Hauteur 0^m,98, largeur 0^m,72, épaisseur 0^m,17. — On appelait *Evocatus* le vétéran qui, après avoir fait son temps de service s'était enrôlé de nouveau comme volontaire. L'*Evocatus* semble avoir fait office de centurion. Celui-ci est représenté en costume militaire, tenant de la main droite un cep de vigne et de la gauche une sorte de vase³. Sa femme porte un manteau par-dessus sa robe. D'une main elle tient des fruits et de l'autre un bouquet de fleurs. — Donné par M. Limon, notaire et maire à Lixheim.

L'interprétation de Cournault se fonde sur l'identification avec un cep de vigne de l'objet que l'homme tient dans la main droite. C'est parce qu'il a cru y voir un arc que M. S. Reinach a proposé d'y reconnaître un « Gaulois portant un ceinturon, tenant un arc et une bourse; à côté de lui, une femme, qui paraît tenir des fruits et une corne d'abondance »⁴.

Quand, dans mon mémoire sur *La Flèche en Gaule*, j'ai cherché à grouper les monuments représentant le dieu archer gau-

1. M. S. Reinach ayant adopté l'explication que je propose ici, la pièce reproduite sur notre planche a passé de la salle consacrée aux monuments de la vie domestique et sociale des Gallo-Romains à la salle des monuments de la religion.

2. Ch. Cournault, *Catalogue du Musée Lorrain* (Nancy, 1863), p. 5, n° 22. Cf. une note du même auteur accompagnant un dessin du monument conservé à la Bibliothèque du Musée de Saint-Germain.

3. Les *evocati* portaient, en effet, la *vitis* comme les centurions; cf. Dio, LV, 24 et CIL, VI, 3419. Sur les *evocati*, voir, en dernier lieu, A. von Domaszewski, *Bonner Jahrbücher*, 1908, p. 75.

4. S. Reinach, *Catalogue sommaire du Musée des Antiquités nationales*, 2^e éd., 1890, p. 46.

lois, j'ai été amené à me demander si le bas-relief de Nancy ne devait pas être rangé dans cette série. L'examen du moulage à Saint-Germain m'a convaincu que les deux interprétations proposées étaient également inexactes. Il s'agit d'un dieu et d'une déesse qui, chacun, tiennent un serpent dans la main droite. Une fois cette interprétation présente à l'esprit, on ne peut regarder le monument sans s'étonner que l'on n'en ait pas eu plus tôt l'idée. La bonne reproduction que nous donnons ici (pl. IV) suffirait à la confirmer; mais, comme certains traits y restent obscurs, une description détaillée ne paraît pas inutile.

Par sa forme même, le relief annonce que le couple dont il présente l'image est celui de deux divinités. Il se trouve, en effet, placé dans une sorte de niche, dont la partie supérieure est cintrée, indication sommaire du lieu où il était adoré. Ce lieu n'est sans doute pas un temple; si c'en était un, la partie supérieure affecterait la forme d'un fronton plutôt que celle d'une arcade; peut-être aussi des pilastres seraient-ils indiqués de part et d'autre. C'est plutôt la représentation schématique d'une chapelle rupestre ou, plus simplement, d'une grotte, résidence naturelle, on le verra, des serpents sacrés dont le culte a précédé celui des dieux au serpent. On peut donc, dès maintenant, considérer comme probable que les personnages représentés sont des dieux dont le serpent est l'attribut et non des hommes charmeurs de serpents.

Le dieu est vêtu d'une tunique à manches qui, collante sur le buste en forme de justaucorps, s'évase sous la ceinture en gros plis réguliers. Cette petite jupe s'arrête aux genoux par une sorte de gros ourlet; la taille y est fortement serrée de façon à faire ressortir davantage les plis, raides comme des godrons; par ces traits elle rappelle le *kilt* écossais ou la fustanelle des Palikares. Comme chez ces montagnards, les pieds sont chaussés et les jambes paraissent revêtues d'une sorte de bas col-

1. Les dimensions exactes prises sur le moulage sont : h., 0^m,93 ; larg., 0^m,71 ; ép., 0^m,13. Les personnages sont hauts de 0^m,76, le relief le plus fort est de 55 mm.

lant. La ceinture paraît constituée par une forte bande de cuir fermée par une boucle faite d'un simple cercle de métal. Sur l'épaule droite une fibule, formée de trois cercles concentriques, retient le manteau dont une partie tombe dans le dos après n'avoir recouvert que le haut de l'épaule droite, tandis que l'autre moitié descend obliquement, presque jusqu'au coude gauche, avant de passer dans le dos. Un gros bourrelet, qui provient plutôt de la tunique que du manteau, entoure le bas du cou ; un autre, pareil à un fort ourlet, termine la tunique au bas du jupon et au bas des manches.

Le cou est court et large ; des tempes au menton une légère barbe en pointe allonge le visage ; des moustaches tombantes et peu accentuées vont se confondre avec la barbe de part et d'autre de la commissure des lèvres. Le nez a presque entièrement disparu. Les yeux sont plus enfoncés qu'à l'ordinaire ; le front paraît étroit entre les arcades sourcilières très accusées et les cheveux fournis qui, divisés au milieu du front par une sorte de raie, tombent en mèches épaisses, derrière les oreilles, jusqu'au cou. Dans la main gauche, le dieu tient, au-dessous de la ceinture, un hanap haut de 15 cm. ; le pied mince est saisi à pleine poignée¹ ; au-dessus de la main, le récipient s'évase de façon à présenter un rebord circulaire de 5 cm. de diamètre ; le niveau du liquide qui est censé le remplir est marqué à 1 cm. au-dessous des lèvres de ce rebord².

1. Par maladresse, le sculpteur a indiqué, en plus du pouce qui apparaît à droite, cinq doigts à gauche.

2. Le même hanap ou gobelet se voit sur une stèle du Musée d'Autun (moulage à Saint-Germain, n° 8281 ; Espérandieu, *Recueil*, IV, n° 1879) ; il y mesure également 0^m,15 de haut et 0^m,05 de diamètre supérieur ; il se retrouve sur une série de stèles de Luxeuil (cf. Desjardins, *Les Monuments des thermes de Luxeuil*, 1879, nos 5-18) avec le même sujet qu'à Autun : le malade versant dans un gobelet l'eau de la source guérisseuse ; on peut encore le voir dans la main d'un personnage en buste tenant de l'autre main une bourse, sur une stèle à fronton triangulaire léguée au Musée de Saint-Germain (n° 50.476) par le M^{is} de Torcy (de Dijon). Des hanaps de cette forme, en terre noirâtre, lisses, apparaissent dès l'époque de Latène ; on en rencontre des spécimens dans la salle de Latène au Musée de Saint-Germain et dans la salle XXXVI (1^{er} âge du fer, Esté) du *Museo Kircheriano* de Rome.

Le vêtement de la déesse est plus difficile à décomposer que celui de son parèdre. Je crois distinguer une tunique à manches qui, après avoir formé une sorte de corsage collant sur le buste, tombe en jupe lourde de la ceinture à peine marquée jusqu'au bout des pieds. Sur cette jupe, des incisions quadrillées semblent figurer une étoffe à carreaux ¹. Au haut de l'épaule droite, une fibule, ronde comme celle du dieu, mais ornée seulement de deux cercles, sert à agraffer le manteau. A droite, le manteau descend obliquement jusqu'à la moitié de l'avant-bras avant de disparaître dans le dos; mais, à gauche, il est retenu par le coude replié; la main gauche, dont le petit doigt est étendu à cet effet, le retient sur le ventre; une partie, rejetée par-dessus l'avant-bras, se termine au dehors en un pan plissé qui semble être à franges. Le cou, plus mince et plus élancé que celui du dieu, est surmonté du même visage ovale avec la même bouche étroite et les mêmes yeux enfoncés. Le nez, cette fois encore, est mutilé. Les cheveux, partagés de même sur le front, forment de part et d'autre des bandeaux très réguliers et se terminent de part et d'autre en une petite tresse ou natte à bout relevé. Dans la main gauche sont placés des fruits; du moins ne peut-on guère voir autre chose dans les quatre petits objets sphériques qu'on y distingue. Ainsi, dans sa main gauche, le dieu tient à boire, la déesse à manger. Dans leur main droite, dont la position est semblable, ils tiennent de même le serpent sacré. La déesse l'a saisi sous la tête, gros corps fuselé qui atteint 5 cm. de longueur et se termine à hauteur des yeux en une sorte de triangle; elle allonge la main pour mieux l'immobiliser; passant derrière l'avant-bras, puis, sans doute, derrière la taille, le serpent reparait à gauche, descend autour de la jupe (des trois bourrelets qu'on y voit, il formerait celui du centre) et semble remonter à droite en formant cinq petites sinuosités par lesquelles on a peut-être voulu rendre les soubresauts de la queue

1. Ce quadrillage des étoffes se rencontre surtout dans les monuments des régions rhénanes. Cf. Schumacher, *Germanen-Darstellungen im Mainzer Museum*, (2^e éd., 1910).

du reptile. Le serpent que tient le dieu ne se termine pas supérieurement par une tête aussi caractérisée que l'autre et les replis qu'il forme sont beaucoup plus larges ; on pourrait même penser qu'il tient le reptile par la queue tandis que la déesse le tient par la tête, si l'on ne voyait pas le corps onduleux qui descend au-dessous de sa main se terminer presque rigide contre le fond, comme s'il s'enfonçait dans la grotte ou s'il sortait du rocher.

Un détail de la coiffure de la femme au serpent mérite de retenir l'attention. On a vu que les cheveux semblaient réunis de part et d'autre de la tête en deux tresses dont les extrémités amincies se relevaient en s'enroulant. On ne comprend guère comment elles pouvaient tenir dans cette position ; si de nombreux monuments nous montrent les Gallo-Romaines portant les cheveux divisés ainsi en deux bandeaux, on n'y voit point les pointes ainsi relevées.

Cette particularité avait frappé Flouest. En communiquant à la Société des Antiquaires le relief de Xertigny qui sera étudié plus bas, il avait rapproché ses cheveux divisés en bandeaux, dont l'ensemble et non pas seulement l'extrémité est serpentine, d'une tête de femme sculptée sur un relief de Luxeuil : « M. Voulot pense que la chevelure y est formée de serpents et que c'est une figure de la déesse Hygie »¹. Il oubliait que cette tête de Luxeuil où les cheveux sont coiffés comme sur le relief de Nancy n'appartenait pas à une déesse. Elle est sculptée sur une extrémité du couvercle d'un sarcophage et porte le nom de la femme qui y fut ensevelie : *D(is) M(anibus) Oxtaiæ*². Mais la remarque reste exacte pour le relief de Xertigny et l'explication ne semble pas difficile. On a donné tout naturellement une chevelure serpentine aux divinités au serpent. Ailleurs, c'est sur leur vêtement qu'on paraît avoir rappelé leur caractère.

Une petite stèle trouvée vers 1856 à Vignory (Haute-Marne) montre, debout sous le fronton de sa chapelle, le dieu gaulois

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires*, XLIII, 1882, p. 200.

2. E. Desjardins, *Les Monuments des thermes romains de Luxeuil*, extrait du *Bulletin Monumental*, 1879/80, p. 35, n° 15 = *CIL*, XIII, 5.441.

au serpent travesti en Hercule, le dompteur des serpents (fig. 1). Comme dieu au serpent, il serre de la main droite un petit serpent; il le serre au-dessous de la tête élargie qui imite manifestement une tête de bélier. Comme Hercule, il tient la massue de la main gauche. Sa chevelure, frisée en petites boucles faisant de lui un contemporain des Antonins, Flouest a supposé que c'est à l'influence du mithriacisme qu'il doit « ce costume en partie militaire, cette physionomie jeune, l'attribut ternaire surmontant le front. le serpent qui expire »¹. Mais Mithra n'a fait sentir son influence en Gaule qu'à partir des Sévères et, sauf la massue, la divinité me paraît gauloise dans tous ses détails. L'emblème qui s'élève sur la tête et que Flouest prenait pour une couronne tripartite est, je crois, destinée à rappeler que nous sommes en présence d'un ancien dieu *Trikaranos*. Le *torques* autour du cou, le justaucorps collant sur la poitrine, le large ceinturon de cuir, les braies à pied enserrant étroitement les jambes et les pieds, sont autant de traits gaulois. Du ceinturon tombe jusqu'au dessus des genoux un court jupon de même forme que celui de la stèle de Nancy. Mais, au lieu des plis saillants dans la longueur, il est formé d'imbrications. Flouest a cru y reconnaître une jupe de mailles qui, ajoutée à la draperie s'agrafant sur l'épaule droite comme une chlamyde, aurait été destinée à donner au dieu l'apparence d'un Mars romain. Sans doute, la cotte de mailles paraît avoir été portée par les prétoriens dès l'époque d'Auguste²; la cuirasse à écailles fut adoptée au cours

1. (2) Ed. Flouest, *Deux stèles de laraire* dans *Rev. arch.*, 1884, II, p. 296 et pl. VII. La stèle a 0^m,40 de haut, 0^m,19 de large, 0^m,15 d'épaisseur. M. Flouest dit que la stèle figure sur le catalogue ms. du Musée de Langres sous le n° 161. Je ne la trouve pas mentionnée dans le *Catalogue du Musée de Langres*, de Brocard (Langres, 1861). Je la décris et la reproduis d'après le moulage du Musée de Saint-Germain.

2. Le plus ancien exemple de cuirasse à écailles, *lorica squamata* ou *plumata*, est celui qu'on trouve dans les trophées du Capitole (dits de Marius, érigés par Domitien au retour de ses campagnes contre les Chattes; cf. S. Reinach, *Répertoire des bas-reliefs*, I, 289). A la même époque, un bas-relief trouvé et conservé à Mayence montre une Germane captive, personnifiant peut-être la Germanie, vêtue d'un vêtement collant entièrement orné de carreaux (Schumacher, *Germanen-Darstellungen*, p. 23).

du 1^{er} siècle, mais aucun monument ne fait connaître l'emploi d'une jupe imbriquée dans l'armée romaine. C'est sur un vêtement entièrement collant que sont fixées les écailles dans l'uniforme que les cataphractaires romains empruntèrent, au



Fig. 1. — Stèle de Vignory.

temps d'Hadrien, aux cavaliers Parthes et Sarmates. L'explication proposée par Flouest ne résiste donc pas à l'examen. Mais par quoi la remplacer? On sait que les divinités anthropomorphisées gardent toujours, dans leurs attributs, la trace de leur origine animale. Dans une phase intermédiaire, c'est sur elles-

mêmes qu'elles en portent comme les dépouilles. Dieu-cerf, notre divinité a gardé sur sa tête l'amorce des trois cornes; dieu-serpent, pourquoi le souvenir des écailles du serpent ne subsisterait-il pas sur son vêtement'?

Flouest a déjà rapproché ce monument de la « femme tenant un serpent », bas-relief découvert à Xertigny (Vosges) et déposé au Musée d'Épinal que F. Voulot, conservateur de ce Musée, avait publié l'année précédente dans la *Revue archéologique*¹. Vêtue d'une tunique à larges manches légèrement serrée au-dessous des seins et laissant le cou libre, les cheveux disposés en gros bandeaux ondulés, un grand voile passant au-dessus de la tête pour retomber sur les deux épaules, la femme au serpent a sa place dans la série des monuments qui représentent une Déesse-Mère. Si la plupart de ces déesses tiennent une patère ou une corne d'abondance, on sait que l'antique notion de la Mères des Bêtes, la *Potnia Therôn* des Grecs, a subsisté en Gaule avec une singulière intensité². Comme ailleurs c'est un ours qui s'avance vers *Artio* — la déesse-ourse — et des corbeaux ou des colombes qui se pressent autour d'une déesse tutélaire, c'est un petit serpent que la déesse du bas-relief de Xertigny laisse jouer entre ses mains ramenées sur son ventre; il semble qu'il y soit placé dans une sorte de corbeille. La main gauche de la déesse retient son manteau dans le même geste que sur le bas-relief de Nancy et, de la même façon, l'ample manche s'arrête sur le poignet par un large bourrelet.

Ces deux stèles de Vignory et de Xertigny sont, on le sait, loin d'être les seules que l'on puisse rapprocher de celle qui fait l'objet

1. Ce type de vêtement imbriqué étant dit *plumatus* par les Romains, on pourrait également rappeler que, d'après Pline, VIII, 32 (50), 6, les bois du cerf repoussent chaque année par des tiges tendres, revêtus d'un duvet en forme de plumes, *mollī plumata lanugine*.

2. (3) F. Voulot, *Rev. arch.*, 1883, II, p. 65, pl. XVI; Flouest, *ibid.*, 1884, II, p. 294. Stèle mutilée, haute de 0,88, large de 0,44. Moulage au Musée de Saint-Germain, n° 27354.

3. Voir mon mémoire sur *La Nouvelle Déesse-Mère d'Alésia*, dans *Pro Alésia*, 1909.

de cet article. Bien qu'elles suffisent, je crois, à établir que la stèle d'Épinal représente un dieu et une déesse au serpent, il ne sera peut-être pas inutile d'en rappeler quelques autres. Sans prétendre donner sur le *dieu au serpent* gaulois l'étude d'ensemble qui ne sera possible qu'après l'achèvement des grands recueils du commandant Espérandieu, je voudrais indiquer rapidement à quelles séries de monuments il faudra s'adresser pour constituer le dossier de ce dieu et se rendre compte de son caractère¹.

A Xertigny, si la déesse a une corbeille sur les genoux, celle-ci est vide. Sur l'autel à quatre faces de Mayence², le panier que présente à Apollon une déesse debout et drapée paraît plein de farine ou de grains; sur le cône ainsi formé repose la tête du serpent qui semble passer sous le bras de la déesse pour aller s'enrouler dans son dos³. Le même panier semblablement rempli se retrouve sur les genoux du dieu⁴ et de la déesse⁵ qui forment le couple bien connu de Sommerécourt: mais le serpent y a nettement une tête de bélier; chez la déesse, qui tient aussi la corne d'abondance, son corps écailleux se dissimule en partie dans les plis du vêtement; chez le dieu, il s'agit de deux serpents dont les têtes paraissent de part et

1. Pour permettre de se rendre compte en même temps de la répartition géographique des monuments des divinités au serpent en Gaule, j'ai placé, en tête des références se rapportant à chacun d'entre eux, un chiffre gras qui va de 1 (stèle d'Hérange) à 28 (autel de Compiègne). On voit ainsi que ces monuments se répartissent comme suit:

Région de l'Est (Meuse, Meurthe, Moselle, Rhin): 1, 3, 4, 5-5', 13, 25, 26, 27.

Ile de France (Seine, Marne, Oise, Aisne): 2, 7, 10, 28.

Bourgogne (régions de Montluçon, Autun, Beaune, Semur): 6, 8, 9-9', 12, 14, 17, 18, 19, 22.

Vallée du Rhône (Vaison, Nîmes, Vienne): 15, 16, 20, 24.

Aquitaine (Comminges, Vendœuvre, Angoulême): 11, 21, 23.

2. (4) Gaidoz, *Rev. arch.*, 1890, I, pl. VII-VIII; A von Domaszewski, *Archiv f. Religionswiss.*, IX, p. 151 (= *Abhandlungen zur römischen Religion*, 1903, fig. 22). La déesse guérisseuse de Mayence est *Sirona*, qui forme couple avec Apollo *Grannus*.

3. (5) Al. Bertrand, *Rev. arch.*, 1884, II, pl. IX-XI; Flouesl, *Deux stèles*, pl. II; S. Reinach, *Cultes et Mythes*, I, p. 68. Moulage à Saint-Germain, n° 27511.

d'autre de la corbeille et dont les corps passent chacun par-dessus ses épaules pour s'entrecroiser dans son dos. Dans une statuette non moins connue du Musée d'Autun, le dieu tricéphale, accroupi, porte entre ses genoux le même panier, aux deux extrémités duquel apparaît la tête cornue d'un serpent criocéphale¹; les queues de poisson de ce serpent font au dieu une sorte de ceinture; entre leurs têtes est posé un *torques*². Sur un autel trouvé à Paris, le même animal est tenu au cou par un tricéphale debout³. Il est pourvu de la même tête sur l'autel de Nérès où il est tenu d'une main, sous la tête, par un dieu assis qui porte une bourse dans l'autre main et sur l'épaule duquel une déesse debout s'accoude⁴. Le même serpent criocéphale se dresse encore à côté du Mars de l'autel de Mavilly⁵ — où Diane agite deux serpents sur une autre face qui nous occupera plus bas — et sur la tranche de la stèle du Mercure de Beauvais⁶. Sur l'autel de Vendevres, on retrouve le dieu accroupi, portant deux cornes de cerf sur la tête; il ne tient plus les serpents sur les genoux dans le sac — ou l'outre — qu'il y presse; ils se dressent de part et d'autre du dieu et supportent chacun un petit personnage nu dont l'un présente au dieu un *torques*⁷. Dans une

1. (6) Al. Bertrand, *Rev. arch.*, 1880, II, p. 15. Sans aborder ici la question du serpent criocéphale, je dirais seulement que ce monstre me semble résulter, comme la chimère grecque, d'une confusion iconographique; le bélier était, comme le serpent, la divinité du foyer (cf. l'étude de J. Déchalette sur les chenets à tête de bélier, *Rev. arch.*, 1898, I, p. 63 et 245); après l'avoir longtemps associé avec le serpent, on aura fini par le fusionner avec lui.

2. (6) Al. Bertrand, *Rev. arch.*, 1880, II, pl. XII; S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 186.

3. (7) Al. Bertrand, *Rev. arch.*, 1880, II, p. 9; S. Reinach, *Cultes et Mythes*, I, p. 57.

4. (8) Al. Bertrand, *Rev. arch.*, 1880, II, p. 16 (Montluçon indiqué à tort comme provenance de cette stèle est celle du dieu cornu tenant dans sa main un criocéphale, S. Reinach, *Bronzes figurés*, p. 194); S. Reinach, *Cultes et Mythes*, I, p. 65. Moulage à Saint-Germain, n° 31518

5. (9 et 9') S. Reinach, *Cultes et Mythes*, III, p. 201-5; Espérandieu, *Recueil*, III, n° 2067. Moulage à Saint-Germain.

6. (10) Al. Bertrand, *Rev. arch.*, 1880, II, p. 15 et *Religion des Gaulois*, fig. 39; Mowat, *Notice épigraphique*, p. 39. Moulage à Saint-Germain, n° 24567.

7. (11) Al. Bertrand, *Rev. arch.*, 1882, I, pl. IX; Espérandieu, *Recueil*, II, n° 1539 Moulage à Saint-Germain, n° 26244.

autre triade, formée d'un dieu tricéphale, d'une déesse drapée à patère et d'un dieu à demi-nu à corne d'abondance et à patère, le serpent se dresse entre le dieu et la déesse, comme s'il cherchait à atteindre la patère du dieu¹. Sur la face centrale de l'autel de Virecourt (Meurthe-et-Moselle) où deux déesses sont



Fig. 2. — Autel de Virecourt.

assises l'une tenant un vase, l'autre un serpent, le serpent semble se diriger également vers le vase (fig. 2)¹. De même, sur l'autel de Savigny, le serpent est placé entre le dieu et la déesse, s'en-

1. (12) Al. Bertrand, *ibid.*, pl. V; Espérandieu, *Recueil*, III, 2131 (Dennev). Moulage à Saint-Germain, n° 2807.

2. (13) Moulage à Saint-Germain, n° 27105. F. Voulot, *Rev. arch.*, 1883, I, p. 1.

roulant autour d'un autel ¹. A Vaison, un Jupiter à la roue, vêtu en général romain, est accosté à gauche à la fois de l'aigle classique et du serpent gaulois ²; et une déesse tient d'une main une patère, de l'autre un serpent qui lui entoure la tête ³.

Une stèle de Sainte-Sabine indique peut-être que l'aigle a succédé au corbeau gaulois : un dieu qui semble nu tient d'une main un corbeau, de l'autre un serpent ⁴. Non loin, à Lantilly, un dieu assis tient d'une main une grappe de raisin qu'il semble offrir à un animal serpentiforme à queue de poisson ⁵. Dans la même région éduenne, à Soussey, près de Vitteaux, on trouve le dieu et la déesse assis côte à côte, serrant dans la droite, le dieu un gobelet, la déesse un pain ou gâteau rond; dans la gauche ils tiennent chacun un long corps fuselé qui finit sur leurs genoux par un renflement qu'on n'hésiterait pas, surtout par analogie avec la stèle d'Hérange, à prendre pour un serpent, si à l'extrémité supérieure il ne s'évasait en se divisant comme un faisceau qui fait penser à une gerbe sortant d'une *cornucopia* ⁶. A Nîmes, le dieu et la déesse sont debout, tous deux drapés et chaussés et accompagnés d'un chien; le dieu tient une *olla* dans la main droite, et, dans la gauche, un maillet; autour du bas du manche s'enroule un serpent ⁷.

A Angoulême, le serpent s'enroule autour de la déesse ⁸ comme le dragon autour du Kronos mithriaque ou de l'Atargatis

1. (14) Flouest, *Deux stèles*, pl. V; Reinach, *Cultes et Mythes*, I, p. 61; Espérandieu, *Recueil*, III, n° 2072. Moulage à Saint-Germain, n° 27313.

2. (15) Espérandieu, *Recueil*, I, n° 303 (Musée Calvet). Sur l'autel n° 299, où le même dieu est représenté accompagné d'une Junon tenant la patère et accostée d'un paon, il est possible qu'un serpent soit figuré au-dessus de la roue.

3. (16) Espérandieu, *Recueil*, I, n° 310 (Musée Calvet). Je croirais volontiers que la tige onduleuse que tient une déesse sur un autel d'Aps n'est pas un arc mais un serpent (Espérandieu, I, n. 421).

4. (17) Espérandieu, *Recueil*, III, n° 2224.

5. (18) Espérandieu, *Recueil*, III, n° 2332.

6. (19) Espérandieu, *Recueil*, III, n° 2334. Moulage à Saint-Germain, n° 1474.

7. (20) Espérandieu, *Recueil*, I, n° 435.

8. (21) Espérandieu, *Recueil*, II, n° 1717.

syrienne¹; ce serpent paraît ailé; on retrouve sur un relief mutilé d'Autun² un serpent analogue, et un chien comme à Nîmes, au pied d'un couple divin dont chaque membre paraît s'appuyer sur une haste. Un des curieux autels de Comminges représente un dieu très grossièrement sculpté qui tient une lance d'une main, un serpent de l'autre³. Beaucoup plus grossier — et, sans doute, plus primitif — est le relief découvert près de Vienne : un dieu y semble danser au milieu d'animaux qui l'entourent; d'une main, il paraît tenir un quadrupède, — peut-être un chien — de l'autre un serpent plus grand que lui.

Avec la *Juppitersäule* de Mayence nous touchons, par contre, à l'art grec. Sur une des faces de ce monument la déesse s'avance vers Mercure, tenant le caducée d'une main, le pétase de l'autre. Entre les deux divinités, un coq, en l'air, s'envole; par terre, un serpent s'enroule autour d'une sorte d'autel⁴. Quel que soit le nom que la population romanisée de Mayence donnât à cette compagne de Mercure, en outre de l'autel à quatre faces de Mayence déjà cité, deux monuments de la même région confirment que le serpent est bien l'attribut caractéristique de cette déesse. C'est l'autel aux six dieux de Heddernheim (près Wiesbaden) où, à côté d'un Mercure, une femme drapée se dresse suivie d'un grand serpent⁵; c'est la statue trouvée dans la forêt de Coblenz au milieu des restes de ce qui semble avoir été un sanctuaire de Mercure; bien que la statue de la déesse soit, elle aussi, en fragments, on reconnaît qu'elle était

1. (22) Espérandieu, *Recueil*, III, n° 1862.

2. (23) Espérandieu, *Recueil*, II, n° 872.

3. (24) Espérandieu, *Recueil*, I, n° 411.

4. (25) Körber, *Mainzer Zeitschrift*, I, 1906, p. 54; Domaszewski, *Archiv für Relig. wiss.*, IX, 1906, p. 304 (= *Abhandlungen zur röm. Religion*, 1909). E. Maas, *Oest. Jahreshfte*, 1907, p. 87, a voulu montrer, contre les auteurs précédents, que les divinités n'avaient absolument rien de celtique. Ce serait *Emporia*, personnification purement gréco-romaine du commerce, et elle aurait été copiée, ainsi que le monument entier, d'un monument semblable s'élevant à Arles. En réfutant cette théorie, J. Zingerle, *ibid.*, p. 338, a eu recours aux deux monuments suivants que je ne connais qu'ainsi.

5. (26) Lehner, *Westdeutsche Zeitschrift*, 1898, p. 221.

assise tenant la corne d'abondance tandis qu'un serpent se dressait sur ses genoux¹.

La trentaine de monuments que nous venons de passer en revue, est loin, sans doute, d'épuiser la riche série de ceux qui attestent le culte du serpent en Gaule dans cette phase anthropomorphique où l'animal, naguère dieu lui-même, n'est plus qu'attribut du dieu. Mais ils suffisent à confirmer l'explication que nous avons proposée pour la stèle d'Hérange. Il n'est pas un des traits qu'elle présente qui ne se soit retrouvé dans quelqu'un de ces monuments.

Avant de jeter un coup d'œil sur l'origine de ce type, je voudrais signaler encore quelques monuments qui n'ont jamais été, que je sache, allégués à ce propos, bien qu'ils ne soient pas moins importants que la stèle d'Hérange pour l'histoire du motif en question.

Le premier est une stèle encadrée dans la face intérieure du mur N.-O de la tour de l'Église, dans l'abbaye ruinée d'Ilkley (fig. 3)², petite localité thermale voisine de Leeds qui a fourni un bon nombre d'antiquités réunies en un petit musée³. Bien qu'elle y soit désignée comme « Hercule et les deux serpents », il s'agit manifestement de la même divinité

1. (29) Bodewig, *Westdeutsche Zeitschrift*, 1900, p. 29.

2. La photographie reproduite ici a été prise en 1909, d'après le moulage qui se trouve à Leeds dans le Musée de la *Philosophical and Literary Society*, grâce à l'obligeance de M. Clark. L'original est en pierre meulière et mesure environ 1^m,20 sur 0^m,40.

3. M. Reginald A. Smith, du *Department of British and Mediaeval Antiquities* du Musée Britannique, m'a signalé que des antiquités d'Ilkley avaient été publiées dans le *Journal of the British Archaeological Association*, t XL, p. 424 et le *Reliquary and Illustrated Archaeologist*, 1898, p. 217. Mais le dieu aux serpents ne s'y trouve pas. Une stèle funéraire sculptée découverte à Ilkley en 1884, haute de 1^m,80 et large de 0^m,76, porte sur la moitié supérieure d'une face une déesse assise sur une chaise à dos arrondi; elle tient dans ses mains un bourrelet (de cheveux!) qui entoure la tête et descend jusqu'aux genoux. A ses pieds la légende fruste :

[DIS M]ANIBVS
VEN.....NCONIS FILIA
ANNORVM XXX CCORNOVIA
H S E

indigène qui est représentée sur la stèle d'Hérange : même jupe courte et plissée, même justaucorps, même chevelure divisée en deux masses. Mais au lieu de tenir un serpent, le dieu d'Ilkley en tient deux, un dans chaque main ; la façon dont il les tient rappelle plutôt la Diane de l'autel de Mavilly. Le même dieu tenant une paire de serpents se retrouve dans un petit bronze du British Museum (fig. 4)¹. Les têtes des serpents sont larges et grossièrement triangulaires comme dans la stèle d'Hérange ; leurs anneaux s'enroulent autour des avant-bras et des jambes d'une façon qui rappelle la stèle d'Angoulême ; bien que le casque soit de forme indigène et surmonté d'un oiseau et que la figure ait la barbe en collier et la moustache, l'artiste a été amené à donner au justaucorps l'apparence d'une cuirasse et au *kilt* à l'écossaise celle du ju pon qui sortait de la cuirasse des légionnaires.

Une étape de plus et nous arrivons au Jupiter de Vaison, équipé en général romain malgré sa roue et son serpent. L'autre petit bronze reproduit de profil appartient à la même série ; mais il semble qu'il n'ait tenu qu'un



Fig. 3. — Stèle d'Ilkley.

1. M. Reginald A. Smith a bien voulu me donner les détails suivants sur ces deux pièces conservées dans la vitrine 93 de la salle centrale : « Le bronze aux serpents est haut de 0^m,107 ; celui en profil mesure 0^m,125. Provenance inconnue, mais sans doute anglaise ».

serpent dont il aurait saisi la queue dans la main gauche pendant qu'il élevait sa tête dans la droite (fig. 5).

Le dieu gaulois au serpent s'est donc répandu jusqu'en Angleterre. On peut conclure du chaudron de Gundestrup qu'il fut aussi connu dans la Chersonnèse Cimbrique : on y voit, en effet, sur une face, un dieu accroupi à haute ramure de cerf tendant un *torques* d'une main, un serpent, peut-être cornu, de l'autre¹; sur une autre face, un serpent à tête de bélier étendu sous le dieu à la roue coiffé d'un casque à cornes². D'autre part, ce dieu a dû pénétrer en Norique et en Rhétie. C'est de ces régions, en effet, que vient probablement un curieux bas-relief conservé à Venise au petit Musée antique du Palais des Doges (fig. 6)³. D'un côté, on voit Mercure de trois quarts, avec le pétase, le caducée, la bourse et une chlamyde sur l'épaule gauche; de l'autre, un dieu de face, nu; un manteau, attaché sur la poitrine, lui tombe dans le dos; de la droite, il tient un objet que la mutilation empêche d'identifier; de la gauche, un petit serpent à écailles. Entre les deux divinités un griffon est

1. A-t-on remarqué que le dieu est figuré de même sur des monnaies des Lingons?

2. Au-dessus du défilé des guerriers on voit aussi planer un serpent cornu. Cf. Jullian, *Rev. des ét. anc.*, 1908, pl. I-X; S. Reinach, *Répertoire des reliefs*, I (1909), p. 150.

3. Marbre blanc, hauteur, 0^m,37; largeur, 0^m,51.

L'étiquette porte : *Apollo e Mercurio. Testatu di sarcofago. Prov. Grimani*. Dans l'ancien Catalogue de Valentinelli on la trouve décrite ainsi, p. 177 : « n° 224. Prov. Grimani, 1586 : Mercurio e Bacco e fra loro un grifone. Veduto di faccia sia Bacco adolescente che tiene nella mano destra un oggetto indistinto e colla sinistra stringe a mezzo un serpente. » Le griffon ferait allusion aux monstres qui accompagnaient Dionysos lors de son retour triomphal des Indes; le serpent serait de l'espèce dite *orgio*. Avant Valentinelli, les frères Zanetti, en publiant un mauvais dessin du relief (*Delle antiche statue greche e romane che nell' antisula della Libreria di San Marco e in altri luoghi pubblici a Venezia si trovano*, Venise, 1743, folio, t. II, pl. XXIV), remarquent : « Il serpente che tiene nella sinistra ci fa dubitare si possa essere un Ercole che due di quelli animali strozzo negli anni piu teneri... piu probabilmente un Esculapio ».

En raison du griffon qui le regarde et parce qu'il identifie l'objet brisé dans la main du dieu de face à un plectre, Dütschke y voit Apollon (*Antike Bildwerke in Oberitalien*, V, n° 288). Mais Apollon ne paraît avoir été associé au serpent que lorsqu'il est assimilé à Esculape. Je dois la photographie reproduite ici à l'obligeance de M. Pellegrini, inspecteur des antiquités pour la Vénétie.

accroupi, regardant le dieu qui tient le serpent ; c'est également vers lui que le Mercure semble s'avancer. La bourse que tient ce Mercure suffit à faire voir en lui le dieu gaulois romanisé ; on peut donc reconnaître dans son compagnon le dieu au serpent assimilé à l'Esculape gréco-romain.



Fig. 4. — Bronze du British Museum.



Fig. 5. — Bronze du British Museum.

Dans les mêmes régions danubiennes d'où provient sans doute cet ex-voto, le dieu au serpent paraît avoir été également assimilé à Mars : il se dresse devant ce dieu sur une plaque de bronze de Traismauer et il s'enroule autour de la lance du Mars d'un relief en bronze de Szamos-Ujvar (au N.-O. de la Dacie). Il est vrai

que, dans ces régions, on peut toujours se demander si le dieu romanisé n'est pas d'origine dacique plutôt que celtique. Les fameuses enseignes des Daces, faites d'un dragon fixé au bout d'une perche, suffisent à attester que le serpent était sacré chez eux¹. Les Gaulois firent-ils un emploi semblable du serpent? On a depuis longtemps remarqué que leur trompette nationale,



Fig. 6. — Stèle de Venise.

la *carnyx*, affectait souvent la forme d'un dragon². Mais je ne crois pas qu'on ait signalé un monument qui permet de croire

1. Les deux monuments sont datés entre 260 et 270 par R. Münsterberg, *Oesterr. Jahreshefte*, 1908, fig. 104 (Szamos-Ujvar), pl. VII (Traismauer). Le Mars de Szamos a un autre dragon, peut-être criocéphale, sous les pieds et une oie à sa gauche. Münsterberg montre avec raison que l'oie est ici celle du Mars celto-germanique qui, de Wolan, a passé à Saint-Martin. On doit ajouter que le serpent est enroulé de telle façon autour de la lance que celle-ci prend l'air de le transpercer; par là des images de ce type ont dû influencer celles de Saint-Michel.

2. Quelques exemples dans *Rev. arch.* 1887, II, p. 135; 1889, I p. 320.

que le serpent soit devenu en Gaule, animal-enseigne comme le sanglier. Il s'agit d'un petit autel découvert dans la forêt de Compiègne (fig. 7)¹. La moitié supérieure, arondie, est couverte d'écaillés imbriquées qui sont sans doute, comme celles de la stèle de Vignory, destinées à rappeler que le monument est consacré au culte du serpent². La moitié inférieure est taillée en dé de façon à présenter trois faces sculptées. Sur chacune, la divinité se tient dans une arcade supportée par deux pilastres, représentant l'entrée de sa chapelle. Dans l'ar-

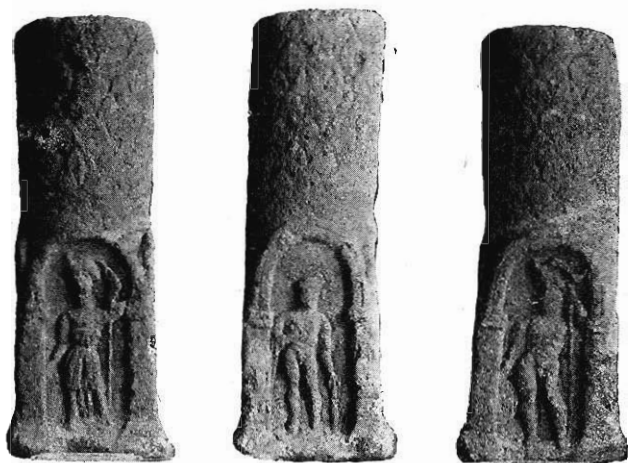


Fig. 7. — Autel de Compiègne.

cade de gauche se trouve une divinité qui rappelle celle de Vignory : nu et barbu, le dieu s'appuie de la main gauche sur sa massue et tient, dans la droite, un corps sinueux qui ne peut être que celui d'un serpent. Sur la face opposée, un personnage semblable, également nu et barbu, coiffé de cette sorte de calotte qui couvre généralement la tête des tricéphales, s'appuie de la

1. L'original est au Musée de Saint-Germain, salle XXI, n° 14231. Il mesure : hauteur 0^m,75 dont 0^m,45 pour le dé ; largeur de chaque face 0^m,25. Cet autel vient sans doute des fouilles faites vers 1865 au Mont-Berny par M. de Roucy. De ces fouilles provient une espèce d'anneau qui semble reproduire un serpent criorcéphale (S. Reinach, *Bronzes figurés*, n° 313).

2. Même imbrication au haut de l'autel du tricéphale de Paris qui tient le serpent à tête de bélier et est escorté d'un bélier.

main droite sur un bouclier rond; la main gauche tient par le bout une hampe. Elle la tient si haut qu'elle serrerait la pointe même si c'était une lance. Aussi bien n'est-ce pas une lance, mais la hampe d'une enseigne et cette enseigne est constituée par un corps sinueux qui ne peut guère, lui aussi, figurer qu'un *draco*. L'interprétation certaine du sujet sculpté sur cette face aide à reconnaître un motif semblable sur la face antérieure très mutilée. De la droite, la divinité s'appuie de même sur un bouclier plutôt ovale que rond; de la gauche elle tient aussi une hampe au haut de laquelle on distingue les sinuosités d'un *draco*¹. La figure est trop détériorée pour qu'on puisse reconnaître si elle était barbue, mais il est certain qu'elle était habillée et précisément du même jupon plissé que le dieu d'Héranger ou d'Ilkley. Quels que soient les noms sous lesquels les Romains les aient désignés — Jupiter, Mars et Hercule — on est donc en présence d'une triade de divinités aux serpents².

1. Je rappelle que, d'après des textes cités par Cerquand (*Revue celtique*, X, p. 406), dans le haut Moyen-Age « un usage cérémonial, qui date sans doute de l'origine même des Rogations, voulait que pendant les processions des représentations d'ours et de dragons fussent portées au sommet d'une perche ». Je crois avoir montré que les *dracones* ont été introduits dans l'armée romaine en 175 par les auxiliaires *lazyges* (art. *Signa* dans le *Dict. des Antiquités*, p. 1321); mais il ne serait pas impossible que des corps gaulois ou germains les y eussent déjà portés antérieurement.

2. Je tiens à signaler en note un monument de culte où des serpents figurent et qui est resté énigmatique (je le crois d'ailleurs inconnu). C'est un cippe trouvé en 1846 à Lillremont (commune de Roucherolles, dans le Berry) et transporté au Musée de Saint-Germain, n° 17321. Il est sculpté sur trois faces. Les faces latérales présentent deux divinités mâles trop mutilées pour qu'on puisse les décrire; mais, sur la face centrale, on reconnaît une Vénus qui tient de la main gauche son miroir et lève de la droite ce que nous n'hésiterions pas à appeler aujourd'hui une houppette à poudre. A ses pieds un coffret rectangulaire est ouvert. Deux petits serpents en sortent; un troisième, beaucoup plus fort, se dresse jusqu'à la taille de la déesse. Avant d'avoir identifié ce qu'il tient dans la bouche j'avais pensé à quelque déformation de la légende de la boîte de Pandore ou de la ciste d'Erichthonios. Mais je crois être certain maintenant que c'est un peigne, exactement notre démêloir, qu'il tend à la déesse. Je ne connais qu'une seule représentation de Vénus associée à un serpent : c'est la Vénus nue de l'Esquillin où le serpent s'enroule autour d'un vase placé à sa droite sur lequel elle a déposé son péplos. La forme du vase, sa décoration et l'aspect du serpent (*l'uraeus*) ont amené F. Lenormant, par des déductions très séduisantes, à y reconnaître l'Aphrodite gréco-égyptienne de Naukratis, repré-

*
* *

Cette question du nom qu'il convient de donner aux divinités qu'on rencontre en Gaule en compagnie du serpent a beaucoup préoccupé ceux qui ont publié les monuments que nous avons passés en revue. Il nous semble vain de nous arrêter à cette discussion¹. Des circonstances locales ou accidentelles ont joué un trop grand rôle, en Gaule, dans les raisons qui ont fait assimiler les dieux à Jupiter, à Mars, à Apollon, à Mercure, à Esculape, les déesses à Junon, à Cérès, à Maïa, à Hygie, pour qu'on puisse jamais, à défaut d'inscription, savoir sous quel nom les Gallo-Romains vénéraient le dieu représenté sur tel ou tel monument; pour la même raison, ces circonstances ont assez varié pour qu'il faille renoncer à appliquer une seule dénomination gréco-romaine à tous les monuments considérés. Il est plus prudent de les ranger sous la rubrique de *divinité au serpent*. Dans tous ces monuments, en effet, c'est le serpent qui importe beaucoup plus que la figuration particulière du dieu qui l'accompagne; avant de devenir l'attribut du dieu, le serpent a été l'objet même du culte. On sait qu'il en était encore ainsi, au début du Moyen-Age, chez les Lombards, les Lithuaniens, les

sentée un uræus dans la main sur les monnaies de la ville, celle dont Rhodopis fut l'hiérodoule (*Gazette archéologique*, 1877, p. 132). De plus, je dois signaler que dans des mosaïques de Carthage qui représentaient les douze mois (milieu du iv. siècle, trouvées par N. Davis et acquises par le British Museum; cf. Davis, *Carthage*, p. 200; Franks, *Archæologia*, 1860, pl. IX-XII), Avril est représenté par une charmeuse de serpents qui, tout enveloppée de ses vipères, danse devant une statue de Vénus. Dans les enluminures d'une chronographie datée de 354, c'est un homme dansant les crotales à la main devant une image de Vénus couronnée de myrte qui symbolise Avril; cf. Strzygowski, *1er Ergänzungsheft d. arch. Instituts*, 1888, pl. XXII.

1. Je rappelle seulement que, dans la région de la Moselle, de la Meuse et du Rhin, les noms de Mercure et de Rosmerta paraissent très fréquemment donnés à un couple formé tantôt d'un dieu tenant le caducée et d'une déesse tenant la patère avec la *cornucopia*, ou l'*olla*, tantôt d'une déesse tenant le caducée et d'un dieu tenant le sac ou l'*olla*. (Voir les monuments énumérés par Charles Robert, *Épigraphie de la Moselle*, 1873 et M. Ihm, art. *Rosmerta* du *Lexikon* de Roscher.) Mais l'aire de la déesse au serpent dépasse de beaucoup, on l'a vu, celle de Rosmerta, et même dans l'aire où ce nom domine, on trouve celui de Maïa donné à la compagne de Mercure.

Finnois, les Scandinaves¹. Rien n'empêche de croire qu'il en fut de même dans la Gaule romaine : les rites bien connus relatifs aux « œufs de serpents » avaient encore cours au temps de Pline² et il suffit de rappeler quelle place le serpent ou le dragon, la vouivre ou la vipère, n'ont pas cessé de tenir dans le folk-lore de France³. Là où l'on voyait dans l'éclair le serpent de feu projeté par le maître du ciel, on a dû l'associer au dieu à la lance ou l'arc, au maillet ou à la massue et, par suite, l'assimiler à Jupiter, ou à Mars, à Apollon, ou à Vulcain ; là où on l'associait au développement des germes et à la fécondité, tant végétale qu'animale, il devenait l'attribut de Junon et de Jupiter, de Cérès et de Silvain, de Vénus et de Vulcain, de Mercure et de sa mère Maïa ou de telle autre personnification de la fécondité que les Gallo-Romains représentaient, féminine, avec un pain ou des fruits sur les genoux, masculine, portant un sac ou une corbeille pleine de grains.

Là où le serpent passait pour connaître et pour protéger les eaux guérisseuses et les plantes médicinales, il devenait le compagnon de la divinité particulière de la source d'où sourdaient les eaux ou de la forêt où l'on trouvait les plantes, divinités qu'on assimila, en général, pour les bois à Silvain, pour les sources à Apollon, à son fils Esculape et à sa petite-fille Hygie. Esculape et Hygie, par leur serpent familial, comme Mercure par ce caducée formé de deux vipères entrelacées et par sa bourse, paraissent avoir été particulièrement propres à être assimilés aux divinités au serpent. Si l'on veut trouver les modèles des monuments que nous avons passés en revue, c'est aux images de Mercure muni de la bourse et du caducée, accompagné de la chèvre, du coq ou de la tortue⁴, qu'il faut avoir recours, surtout à celles

1. Voir les textes réunis dans Grimm, *Deutsche Mythologie* et beaucoup de faits analogues mal interprétés dans Schwartz, *Die altgriechischen Schlangengottheiten* (Berlin, 1858) et dans Wake, *Serpent worship* (Londres, 1886).

2. Pline, XXIX, 52-4. Cf. Chauvet, *Rev. arch.* 1900, I, p. 281 ; S. Reinach, *Cultes*, II, p. 63.

3. Voir Sébillot, *Le Folk-lore de France*, aux indices.

4. Les documents à l'appui de cette assertion sont bien connus. Je rappelle

d'Esculape et d'Hygie : c'est Esculape, ou assis, le torse nu, la patère d'une main, le sceptre de l'autre avec le serpent dressé à ses côtés, ou debout, le torse encore nu et la patère dans la droite, le serpent s'enroulant autour du bâton ou de la massue tenus dans la gauche; c'est Hygie, ou debout et drapée, qui tient d'une main la patère vers laquelle se dirige le serpent enroulé à l'autre bras ou descendant du cou, ou debout encore avec le serpent l'entourant tout entière de ses replis ou assise, drapée et chaussée, tenant d'une main la patère que cherche à atteindre le serpent placé tantôt sur ses genoux, tantôt devant elle; c'est enfin un groupe des deux divinités, tantôt le dieu assis ayant à sa gauche le bâton où s'enroule le serpent, à sa droite la déesse debout, accoudée sur son épaule, tendant la coupe nourricière au serpent, tantôt les deux divinités debout, chacune accostée de son serpent¹.

Parmi ces œuvres gréco-romaines que nous venons de rappeler et parmi leurs variétés, il n'est pas un de nos monuments gallo-romains dont on ne puisse trouver le prototype. Dès avant la conquête romaine, des spécimens ont pu en pénétrer en Gaule par Marseille. Pour la déesse au serpent notamment, bien avant qu'Épidaure et Athènes (à partir de 420), Pergame et Rome (à partir de 293) aient pu en exporter des modèles, l'Italie avait pu en fournir dès le début de la colonisation grecque. Ce que j'ai indiqué ailleurs² à propos de la Déesse gauloise aux fruits peut se vérifier aussi pour la Déesse aux serpents.

Pour le type de cette déesse que représente l'autel de Mavilly, seulement que cette figuration de Mercure entouré de la tortue, du serpent et de la chèvre, que les artistes gallo-romains ont fait si bien leur qu'on l'a prise parfois pour leur création, a son modèle dans une coupe du trésor de Berthouville certainement copiée d'un original alexandrin (S. Reinach, *Répertoire des Reliefs*, I, p. 68).

1. Je me borne à renvoyer aux articles *Asklépios* et *Hygieia* du *Lexikon* de Roscher et aux articles *Aesculapius* et *Hygea* du *Dictionnaire* de Saglio. En dernier lieu, voir Amelung, *Röm. Mitteil.* 1908 et H. von Fritze, *Nomisma*, II, 1908.

2. Voir le mémoire déjà cité : *La nouvelle déesse-mère d'Alésia* dans *Pro Alesia*, 1909.

M. S. Reinach a déjà montré¹ par quels chaînons il se rattachait aux plus anciennes représentations de la déesse aux serpents connues dans le monde méditerranéen : les Déeses aux serpents de Knossos, les unes tenant des vipères à bout de bras, les autres les laissant s'enrouler autour de leurs bras, de leur buste et de leur coiffure². Plus de dix siècles plus tard, dans cette Arcadie où se sont conservés en pleine époque classique les vestiges d'une religion analogue à celle de la Crète minoenne, le temple de Lykosoura contenait la statue d'une Artémis tenant une torche d'une main et deux serpents de l'autre³. Ce serait cette Artémis que les Romains, que tant de traditions rattachaient à l'Arcadie, auraient fait copier, lorsque, dès le v^e siècle sans doute, ils voulurent élever une image à Diane.

Tout en me ralliant en général à l'interprétation des figures de l'autel de Mavilly proposée par M. S. Reinach, je ne crois pas que les choses se soient tout à fait passées ainsi. Je ne vois ni le grossier sculpteur de Mavilly imitant volontairement les vieux *deorum consentium sacrosancta simulacra*, ni celui de la Diane qui en aurait fait partie cherchant délibérément son modèle à Lykosoura, dont le sanctuaire ne devait guère être connu d'un Romain du v^e ou du iv^e siècle. Mais je crois que la Gaule a vu, au i^{er} siècle de notre ère, se répéter un phénomène dont l'Italie du Sud avait été témoin six ou sept siècles auparavant ;

1. S. Reinach, *L'Artémis arcadienne et la déesse aux serpents de Knossos* dans *Bull. de Corr. Hell.*, 1906 (= *Cultes*, III, p. 210-22).

2. Aux deux déesses aux serpents de Knossos que cite et que reproduit S. Reinach, on peut ajouter maintenant celles de Gournia (Boyd-Hawes, *Gournia*, p. 47-8, pl. XI), celles de Prinia (Wide, *Athen. Mitteil.*, 1901, pl. XII) et celles de Palaikastro (Bosanquet, *Annual*, XI, 305). Les Gorgones, la bouche ouverte, un serpent dressé sur chaque épaule, un autre serré dans chaque main, qu'on rencontre dix siècles plus tard quand Zeus Diktaios s'est installé dans le temple de Palaikastro, me paraissent les descendantes dégénérées de l'ancienne maîtresse du temple. Comme partout, le dieu détrôné est devenu démon.

3. Pausanias, VIII, 37. Sur la date de ces statues de Damophon, voir en dernier lieu G. Dickins, *Annual of British School*, XII, p. 129 ; il la fixe à la 1^{re} moitié du II^e s. av. Le même Damophon avait sculpté pour Aigion un groupe d'Asklépios assis avec Hygieia debout (Paus., VIII, 237).

elle ne l'a pas vu seulement se répéter identique; elle a profité des exemples fouruis par cette première expérience.

Quand les premiers colons grecs s'établirent en Sicile et en Grande Grèce, ils trouvèrent sans doute partout des divinités indigènes, à peine sorties de la phase zoolatrique et adorées seulement sous les espèces de grossiers fétiches. La déesse et le dieu aux serpents figuraient certainement parmi ces divinités primitives. Autour de la panse d'un vase messapien archaïque on voit tourner une ronde de femmes qui tiennent tour à tour un serpent, une flèche ou une bipenne¹. Une des plus anciennes divinités de Rome et du Latium, *Fauna* ou *Bona Dea*, qui symbolise et protège toute fécondité, semble avoir été à l'origine une déesse-serpent², répondant aux mêmes concepts primitifs qui ont survécu dans l'*Agathodaimon* et dans les *Lares*. La légende n'a-t-elle pas gardé le souvenir de *Faunus* — un *Agathodaimon* latin — s'unissant à elle sous forme de serpent³? Un δράκων

1. Patroni, *Mon. dei Lincei*, VI, 251. L'explication que les Grecs ont donnée du nom des Opiques ('Οπιχοί) ἀπὸ τῶν ὄπρων), la légende d'*Amunclae a serpentibus deletae* (cf. Païs, *Ricerche storische*, 1908, XXII) et l'interdiction de tuer les serpents édictée par Pythagore ne sont peut-être pas sans rapport avec un culte des serpents. Les incisions rupestres des Ligures, au lac des Merveilles et ailleurs, attestent chez eux l'existence de ce culte (ajoutez que, selon Avienus, 195-6, c'est dans la partie de l'Espagne dite *Ophioussa* qu'habitaient les *Dragani* et les Ligures). Pour la Sardaigne, je ne trouve qu'une figurine portant des serpents dans la droite, des flèches dans la gauche et une ramure de cerf sur la tête. Mais elle n'est connue que par le manuscrit d'Arborea et suspectée à bon droit par E. Païs (*Bull. Sardo*, IV, p. 192). Une cornaline avec déesse — Hygie — tenant un serpent, publiée dans le même recueil, p. 51, n'est pas moins dénuée de valeur pour la Sardaigne.

2. Un des traits de la légende de *Bona Dea* est d'être l'adversaire d'Hercule, ce grand destructeur des serpents grâce auquel les dieux du ciel mettent fin à la domination des génies chthoniens. Remarquons que, dans son combat avec l'Héra Lakinia de Crotona, une amphore du iv^e siècle flanque la déesse de deux grands bassins d'où sortent des serpents qui menacent le héros (Gerhard, *Auserl. Vasen*, II, 120).

3. Macrobe, I, 12, 24 : *Transfigurasse se tamen in serpentem pater creditur et coisse cum filia*. Cf. Lactance, I. D., I, 22; Tertullien, *Ad. nat.* II, 9; Arnobe, V, 18; Servius, *ad Aen.* VIII, 314; Plutarque, *Quaest. rom.* 20 (d'après Varron et Sextus Clodius). On sait que l'accès dans le sanctuaire de *Bona Dea* était interdit aux hommes, que toutes les herbes médicinales y étaient cultivées et distribuées, mais qu'en étaient exclus le myrte, la vigne et le vin. On expliquait ces exclusions parce que *Faunus*, trouvant que *Bona Dea* malgré sa défense

ἔερος¹ figurait à côté de son image; des serpents vivants étaient conservés² dans son sanctuaire à Rome. Sur un autel qui lui est consacré figure un serpent³; sur d'autres on la voit se fondre avec Hygie⁴, sans doute à cause de l'attribut commun du serpent guérisseur. *Salus*, avec laquelle on identifia plus tard Hygie⁵, était considérée comme l'équivalent sabin de la *Bona Dea* latine.

s'était enivrée, l'avait frappée, ou même tuée, avec des verges de myrte; selon d'autres, c'est qu'il n'avait pu la contraindre à s'unir à lui en la fouettant de myrtes et en l'enivrant. D'ailleurs on avait fini par introduire le vin (et même par orner de pampres la maison où se célébraient les mystères de la *Bona Dea*), mais il passait sous le nom de lait et son récipient était dit *mellarium*. Lait et miel sont bien la nourriture des serpents apprivoisés; ce sont eux qui connaissent les secrets des simples et les ont appris aux femmes; la fustigation avec les rameaux de myrte est un rite de fécondité bien connu et le myrte passait pour aphrodisiaque. Or, par assimilation sans doute avec celles de Vesta, la fête de *Bona Dea*, présidée par les Vestales, avait pris un caractère de chasteté contraire à celui qu'elle devait avoir à l'origine. Sur le culte de *Bona Dea* dans son temple de l'Aventin, voir en dernier lieu A. Merlin, *L'Aventin dans l'Antiquité*, 1906.

1. Plutarque, *Caesar*, 9.

2. Macrobe, *loc. cit.*

3. Voir l'autel, *CIL.*, VI, 55.

4. Voir l'autel, *CIL.*, VI, 72 : *Bonae Deae Hygiae*. Bien avant d'être identifiée avec Hygie, elle paraît avoir passé pour guérir les maux d'yeux, ce qui a dû faciliter encore la fusion (Déméter était aussi considérée comme une divinité guérisseuse, cf. Rubensohn, *Athen. Mitt.*, 1895, p. 360). Elle est invoquée à ce titre comme *Oclata*, *Lucifera*, *Restituta* (voir les textes dans Carter, *Epitheta Deorum*). Cette divinité qui rend la vue n'a-t-elle pu être représentée les mains portées aux yeux, dans l'attitude ordinairement prêtée aux aveugles qui recouvrent la vue? En Gaule, où la guérison des maux d'yeux était celle qu'on prêtait le plus souvent aux divinités des sources thermales, il y a lieu de croire que ce même geste aura été attribué aux déesses associées à des Apollon guérisseurs. Or, c'est précisément le geste que fait la déesse représentée sur l'autel de Mavilly à côté du dieu assis que le livre qu'il tient (où la boîte à onguents), le corbeau et le chien qui l'accompagnent désignent comme un Apollon médecin. M. S. Reinach a voulu l'expliquer d'après un passage d'Ovide (*Fastes*, III, 45-6), qui montre la Vesta d'Albe se voilant les yeux quand Rhéa Silvia devint mère; cette légende aurait été destinée à expliquer l'image de Vesta se cachant les yeux avec les mains et le geste serait en réalité celui d'une déesse se protégeant les yeux contre la fumée du foyer. Mais quelle étrange déesse du foyer serait cette déesse qui ne pourrait le regarder? De plus, Ovide affirme (*Fastes*, VI, 295), qu'il n'y a pas de statue de Vesta. Je crois donc plus vraisemblable l'interprétation que je propose.

5. Voir à l'art. *Salus* de Hild dans le *Dict. des ant.* la monnaie où *Salus* est représentée sous les traits d'Hygie assise, tendant une patère à un serpent qui sort d'une espèce de *puteal* placée à côté d'elle.

Son équivalent ombrien était cette *Cupra dea* (*Cupra bona* en ombrien) qui avait son temple le plus réputé sur la côte adriatique près de Firmum dans le Picénum. Sur la côte tyrrhénienne, à Circéi, Circé, guérisseuse et magicienne, jouait un rôle analogue. Forme de *Feronia* — cette grande déesse indigène de la fécondité agreste, adorée surtout à Capena, au pied du Mont Soracte et à Terracine près des marais Pontins — elle passait pour la mère de Faunus et de Latinus, la sœur de Médée, autre magicienne toujours accompagnée de serpents, qui fut assimilée par les Romains à *Bona Dea* ou à *Angitia*, la sœur aussi d'*Angitia* elle-même¹. Celle-ci était la grande déesse des Marses, ayant son temple, *lucus Angitiaë*, près du lac Fucin. Comme les *deae Angitiaë* des Pœligniens et les *diï Ancites* des Vestins, c'était une forme à peine anthromorphisée du serpent sacré. Qu'on rapproche son nom d'*anguis* ou qu'on l'explique avec Servius² *ab eo quod ejus carminibus serpentes angerent* — son caractère n'est pas douteux : c'est elle qui aurait appris aux Marses l'usage des simples et leur aurait accordé le don de manier sans danger les serpents³. Les serpents n'étaient pas moins inoffensifs dans le temple de la Bonne Déesse à Rome⁴; une statuette de bronze trouvée à Luco, sur l'emplacement du *lucus Angitiaë*, la montre vêtue d'une tunique talaire que recouvre une *palla* sans manches, la tête ornée d'un diadème, tenant de la droite une patère et élevant de la gauche, à hauteur de tête, deux serpents⁵.

1. Voir, pour tous les faits que je résume ici, les articles *Cupra dea* et *Angitia* dans Pauly-Wissowa; les mêmes et les articles *Kirke* et *Medeia* dans Roscher.

2. Servius, *ad Aen.*, VII, 750. Ne vaut-il pas mieux en rapprocher *Ancus* et voir dans *Ancus Martius* un vieux dieu indigène qui serait avec elle dans le même rapport que *Ancus Martius* avec *Feronia*?

3. On sait que les descendants des Marses attribuent les mêmes vertus à saint Dominique de Cocullo et que chaque année, au mois de mai, son image est portée processionnellement, entourée de couleuvres (Fernique). Sur les Marses comme charmeurs de serpents, cf. Strabon, XIII, p. 588; Pline, VII, 15; Élien, XII, 39.

4. Macrobe, I, 12, 20 : *serpentes in templo ejus nec terrentes nec timentes indifferenter apparent*.

5. E. Fernique, *Gazette archéologique*, 1883, p. 224; S. Reinach, *Répertoire de la statuaire*, II, p. 653, 6.

Nous avons donc en Italie la figuration d'une déesse aux serpents qui rentre dans le même groupe que celles de Knossos, de Lykosoura et de Mavilly et il devient par là plus vraisemblable que Diane put être représentée de même à Rome¹. On sait, d'ailleurs, que sa statue la plus réputée dans le Latium était celle d'Aricie. Oreste l'y aurait apportée de la Chersonnèse Taurique et c'est à Rhégion qu'il aurait débarqué avec elle en Italie². Or, l'Artémis *tauropolos* avait tous les caractères de



Fig. 8. — Bronze de la collection Torlonia.

magicienne qui furent attribués en Grèce à l'Artémis-Hécate; elle était comme Bendis, sa sœur thrace, en rapport avec les torches et les serpents; elle était aussi, par le dieu serpent Sabazios, la mère de Dionysos taumorphe, Zagreus, le serpent cornu³; d'autre part, Rhégion est une des deux villes d'Italie où les monnaies révèlent, dès le v^e siècle, le culte

1. Il est curieux de remarquer que dans l'Étolie qui est, autant que l'Arcadie, un pays de cultes montagnards, Woodhouse a trouvé (*Ætolia*, p. 301) un petit bronze représentant une jeune fille dansant, la robe flottante, le sein droit nu, élevant un grand serpent du bras gauche. Woodhouse a rappelé que

la grande tribu étolienne des *Ophieis* ou *Ophioneis* devait sans doute son nom à un culte totémique du serpent.

2. Voir les textes à l'art. *Diana* de Pauly-Wissowa, col. 330. J'ajoute que, d'après une légende peu connue, Oreste serait mort à Parrhasia, en Arcadie, d'une morsure de serpent (Apollodore, *Ép.* VI, 28; Asklépiadès, *F. H. G.* III, 304, 15). D'après les légendes d'Oreste poursuivi par les Euménides, menacé, entouré par « les serpents qui sifflent sur leurs têtes », fondant des temples en leur honneur, notamment à Kéryneia en Achaïe (Paus., VII, 25) ainsi qu'en l'honneur de Dionysos et d'Artémis *tauropolos* (à Kéryneia, à Sparte, à Trézène), on pourrait chercher à montrer en Oreste une forme du Dionysos thrace (comme Sabazios, Zagreus, Térée, Lycurgue), associé aux divinités serpentifères qui inspirent — et guérissent — la folie furieuse.

3. Voir surtout, sur Dionysos Zagreus, l'article de Fr. Lenormant, *Gazette archéologique*, 1879 et S. Reinach, *Cultes et mythes*, II. Les monuments qui montrent l'Artémis thrace, Bendis ou Kotytto, portant des torches, sont énumérés dans les articles du *Lexikon* de Roscher qui se rapportent à ces divinités. Je rappellerai seulement que, sur un bas-relief de Philippopolis où la déesse est qualifiée de Déméter, un serpent est enroulé autour de son flambeau. (Overbeck, *Kunstmythologie*, pl. XIV, 7).

d'Hygieia¹. L'autre ville est Métaponte² et il est manifeste que, dans ces deux villes, Hygieia n'est qu'une forme de Koré-Perséphone. Or, par sa nature chthonienne, celle-ci a eu de bonne heure des serpents pour attributs. Le plus souvent elle est seulement traînée, comme sa mère Déméter, par des serpents; mais sur des monnaies de Sélinonte on voit un serpent se dresser devant elle et poser sa tête dans son sein³. On a voulu interpréter

1. Thraemer, à l'art. *Hygieia* de Roscher, col. 2785 renvoie à Carelli, t. 199, 103 (il s'agit des *Numorum Italiae veteris tabulae* de Carelli et Cavedoni, 1850). Je n'ai pas ce recueil sous la main; mais la pièce en question est décrite dans le *Catalogue of the British Museum, Italy*, p. 383; c'est un *quadrans* avec tête d'Asklépios laurée à l'avert et Hygie au revers: debout, vêtue d'un long chiton, tenant dans la droite une patère où mange un serpent placé devant elle; de la droite, elle relève son vêtement, ou, parfois, tient une *cornucopia* renversée (mauvaise reproduction dans le *Lexikon* de Roscher, I, col. 638). Sur d'autres pièces (cf. *op. cit.* et P. Larizza, *Rhegium Chalcidense*, 1905), on trouve ou les têtes conjuguées d'Asklépios et d'Hygieia, ou Asklépios assis, le torse nu, dans la droite le sceptre au serpent. Les monnaies attestent encore à Rhégium les cultes d'Apollon, d'Artémis et de Déméter qui ont pu préparer celui d'Asklépios et d'Hygieia. On sait que la ville resta longtemps le quartier général des Pythagoriciens; peut-être est-ce à eux qu'est due l'introduction de ces divinités purificatrices et guérisseuses. A côté des Samiens de Pythagore, Rhégium avait reçu, dès le VI^e siècle, des colons messéniens. Le culte d'Hygieia et d'Asklépios, développé de très bonne heure en Laconie et en Arcadie (cf. les textes dans S. Wide, *Lakonische Kulte* et Immerwahr, *Die Kulte Arkadiens*), a pu exister aussi en Messénie; des Messéniens l'apportèrent à Messine (IG, XIV, 402) et les Messéniens prétendaient qu'Asklépios était né chez eux (Pausanias, II, 26, 7; IV, 3, 2).

2. *British Museum Catalogue, Italy*, p. 245. Sur les pièces portant un épi au revers, la tête de l'avert, de profil, avec boucles d'oreilles et bandeau sur le front, serait prise pour une Koré ou une Déméter (ce qu'on a fait, d'ailleurs, cf. Sallet, *Z. f. Num.*, IV, 316; IX, 17; Drexler, *ibid.*, XIII, 292) si **HYGIEIA** n'était inscrit sur le collier que portent quelques exemplaires. Sur la plupart des pièces l'identification avec Koré-Perséphone est certaine. On trouve aussi, sur les monnaies de Métaponte, les figures de Déméter, d'Artémis, d'Apollon et de Dionysos. Les Métapontins prétendaient descendre des Néléides de Messénie et la doctrine de Pythagore dominait aussi chez eux (cf. note précédente).

3. Ces *litrae* d'argent remontent au V^e siècle: au r. taureau à tête humaine, à l'a. déesse drapée, assise sur un rocher ou sur un trône; de la main gauche elle s'y appuie ou soulève son voile; de la droite elle dirige vers son sein le serpent barbu dressé devant elle (cf. Overbeck, *Kunstmythologie*, II, p. 608; Münztafel, IX, 27; *British Museum Cat. Sicily*, p. 142; *Hunter Mus.* pl. 48, 27; Benndorf, *Metopen von Selinunt*, p. 17; Fougères, *Selinonte*, p. 23). Déméter était adorée à Sélinonte sous le vocable de *Malophoros* et Koré sous celui de *Päsikrateia*. Je ne trouve rien qui autorise à étendre à la déesse de nos

ces monnaies par la légende où Zeus prend la forme du serpent pour s'unir à sa fille Koré : Dionysos Zagreus, le serpent cornu, serait né de cette union. Nous venons de voir Faunus s'unir de même sous forme de serpent à sa fille Bona Dea qui a beaucoup de traits communs avec Koré-Perséphone¹. Ne peut-on croire qu'il y avait, à Sélinonte comme dans le Latium, un vieux culte du serpent ? Comme on le faisait encore, dans la grotte de Lanuvium, en pleine période historique, on lui aurait présenté les jeunes filles pour éprouver leur chasteté². Ces légendes seraient nées d'images mal comprises de ce rite, autant que de vieilles traditions zoomorphiques.

Ces images de culte qui ont existé à Sélinonte et à Rome ont pu avoir un prototype crétois, comme la Diane aux serpents qui existait à Lykosoura. En effet, des monnaies de la ville crétoise de Priansos³ montrent une déesse assise sur un trône à haut dos-

monnaies le nom de la nymphe Eurymédousa, fille d'Achéloos, qui ne convient qu'à celles, assez différentes, où il est inscrit. De plus, c'est seulement le coq placé devant (parfois un serpent remplace le coq), qui autorise à qualifier d'autel d'Asklépios l'autel sur lequel le Sélinous personnifié sacrifie à l'avant d'autres monnaies qui portent au revers Apollon et Artémis en char tirant de l'arc (cette observation a déjà été faite par Thraemer dans l'art. *Asklepios* de Roscher, col. 630). Si l'on a raison de rapporter ces monnaies à l'assainissement du Sélinous par Empédocle, la date de 450 ans environ à laquelle se place cet événement paraît trop reculée pour qu'on puisse y placer l'introduction d'Asklépios, bien que cette lutte contre les fièvres paludéennes en ait bien pu fournir l'occasion. Il n'y a donc aucun motif de donner à la déesse au serpent le nom de Hygieia.

1. On a même supposé que le mythe de Bona Dea violentée par Faunus avait été imité de celui de Koré violentée par Zeus (Dieterich, *Philologus*, 1894, p. 9). Le mythe serait passé de Sicile, surtout de Syracuse, à Rome, avec le culte même de Cérés et de Koré. Sur le culte de ces déesses en Sicile, voir le chapitre que leur consacre E. Ciaceri, *Culti e Miti nella storia dell'antica Sicilia* (Catane, 1911).

2. Properce, V, 8, 3; Élien, *Nat. an.* XI, 16. Cf. Böltiger, *Kleine Schriften*, I, p. 178. Le serpent habitait une grotte consacrée à Junon et les vierges devaient s'y présenter un gâteau à la main; s'il était accepté, elles étaient pures.

3. Lenormant, *Gaz. arch.*, 1879, p. 24 et Wroth, *Numism. Chron.*, 1884, p. 56, y ont reconnu Koré comme mère de Zagreus. Svoronos, *Numismatique de la Crète*, p. 295, la qualifie d'*Hygieia*. L'existence de pièces de Priansos représentant Asklépios assis avec le serpent devant lui n'est pas certaine (cf. Svoronos, p. 298).

sier; derrière elle, se dresse un palmier; elle semble avoir le torse nu¹, parfois un collier autour du cou et une couronne sur la tête; elle tend la main droite vers le serpent dressé devant elle, tandis que, de la gauche, elle s'appuie sur son trône ou repousse son chiton. Priansos semble donc avoir conservé le culte du serpent, si développé dans l'île à l'époque minoenne. De ce culte il est resté, d'ailleurs, d'autres traces en Crète: l'idée, que nous avons déjà rencontrée dans les temples d'Angitia et de Bona Dea et qui s'étend ici à toute l'île, selon laquelle les serpents seraient inoffensifs²; la légende de Polyidos apprenant de serpents les herbes qui firent ressusciter le fils de Minos, Glaukos³; la légende de Minos lui-même qui, ensorcelé par Pasiphaé, ne peut engendrer que des vipères⁴; la légende de Zagreus aussi, arrangée probablement par Onomacrite comme celle de Glaukos. D'après cette version, c'est en Crète que Zagreus serait né de Zeus et de Perséphone⁵ et c'est sans doute Zeus en forme de serpent, s'approchant de la déesse, que notre monnaie représente. Comme Zagreus semble être un nom thraco-phrygien, il n'a dû être appliqué que tardivement au dieu de Priansos; Zeus lui-même, on le sait, ne s'est introduit en Crète qu'avec les Achéens de souche indo-européenne. Ces deux noms ont donc dû se superposer à un nom indigène: comme les gens de Knossos adoraient un taureau, ceux de Phaistos un coq⁶, ceux de

1. En tout cas son vêtement est collant sur le torse, tandis que sur les jambes il forme des plis transversaux si réguliers qu'ils rappellent la jupe à volants des déesses aux serpents de l'époque minoenne.

2. Par extension, on en arriva à dire qu'il n'y avait pas de serpents dans l'île, ce qu'on attribua plus tard au passage de saint Paul (voir les textes que j'ai réunis dans l'*Anthropologie*, 1909).

3. Voir les art. *Glaukos* et *Polyidos* du *Lexikon* de Roscher. Avant le Mélémpode Polyidos qui fut sans doute introduit dans la légende par Onomacrite, le sauveur de Glaukos paraît avoir été le devin-poisson (à la façon de Protée et de Glaukos lui-même) Galéotès, qui passait précisément pour sicilien (cf. Suidas, s. v. Ἀλέσματα).

4. Voir Apollodore, III, 15, 1; Antonius Liberalis, 41.

5. Diodore, V, 75; Euripide, *Cretes*, fr. 475 Nauck. Ce fragment est adressé au chœur formé par les Kourètes. On sait que ce sont eux qui auraient protégé l'enfance de Zeus ou de Dionysos. Deux serpents cornus sont figurés sur un des boucliers de la grotte de l'Ida (Milani, *Studi e Materiali*, I, pl. I, 15).

6. Sur ce point, qui intéresse par analogie l'histoire du coq gaulois, voir

Lytos ou de Praisos une chèvre ou un bouc, ceux de Milatos un loup, de même ceux de Priansos auraient conservé le culte du serpent, considéré sans doute comme ancêtre et protecteur de leur race. Les légendes divines de ces villes nous sont parvenues à des stades différents d'évolution. A Milatos, la louve paraît comme nourricière du dieu sur les monnaies et c'est le culte du loup son parèdre qui a laissé sa trace dans la légende du chien de Pandaros; à Praisos ou à Lyttos, dans la légende de la naissance de Zeus, la chèvre, jadis mère ou épouse du dieu, n'apparaît plus que comme sa nourricière, sous sa forme animale ou sous sa forme anthropomorphisée d'Amalthée; à Knossos, le père du Minotaure a gardé son caractère de taureau dans la légende d'Europe comme dans celle de Pasiphaé; dans celle-ci, par la vache de bronze à laquelle l'épouse de Minos a recours pour attirer le taureau divin, s'est conservé le souvenir de son caractère primitif de génisse sacrée. Le platane de Knossos est remplacé par un palmier à Priansos où l'on voit que la déesse a pris entièrement forme humaine : le seul souvenir de son caractère originel doit peut-être se trouver dans la couronne qu'elle porte sur certaines monnaies. On est dissuadé de la qualifier simplement deradiée en remarquant que les raies sont courbes et non droites et, surtout, en la comparant avec celle que porte l'Hygie assise, un serpent sur les genoux, une patère dans la droite, dans une statuette en bronze de Frosinone¹. Des branches de la couronne

ma note sur *L'Origine du Coq* dans l'*Anthropologie*, 1909. Quel que soit le motif de l'association du coq avec Esculape et avec Mercure, celle-ci n'a pas dû manquer de faciliter l'identification avec ces dieux des divinités gauloises qui, de même, avaient le coq pour attribut en même temps que le serpent. Pour les autres faits résumés dans ce passage, j'espère fournir la démonstration dans un mémoire sur *Le totémisme crétois*.

1. En se reportant du *Lexikon* de Roscher, où elle est reproduite dans l'art. *Hygieia*, aux *Annali* de 1854, p. 111, pl. 31, où elle est publiée par E. Braun, on voit mieux ces détails de la couronne et l'on reconnaît aussi que la déesse porte dans la main gauche un faisceau de racines : ce sont évidemment celles de la plante médicinale dont l'invention devait être attribuée au serpent qu'elle porte. Comme Frosinone (l'antique *Frusino*, sur la *Via Latina*, entre Ferentinum et Fregellae) est proche des marais Pontins il est probable que cette déesse n'est que la forme locale de *Feronia* ou d'*Angitia* représentée sous les traits d'Hygie.

s'élèvent des éléments si courbes qu'on est tenté d'y voir un souvenir lointain des serpents qui entouraient la coiffure des déesses minoennes au serpent et qui s'échappent de la chevelure des Érinyes ou des Gorgones. Une couronne pareillement radiée se remarque souvent sur la tête de Médée ou de Circé, autres descendantes des primitives déesses au serpent.

Dans quelle mesure la déesse au serpent de Priamos a-t-elle exercé son influence sur le type des Hygies assises, comme les déesses serpentifères de Knossos sur l'Artémis de Lykosoura ou l'Angitia des Marse? On ne le saura sans doute jamais, pas plus qu'on ne pourra distinguer ce que la louve du Capitole doit à la légende arcadienne ou à la légende crétoise de Milatos. Ce qui importe c'est d'avoir montré que la Grèce a, de très bonne heure, dû figurer des divinités associées à des serpents. En dehors d'Asklépios et d'Hygieia ou des divinités qui leur furent assimilées¹, Déméter et Koré-Perséphone d'une part, les Gorgones et les Érinyes de l'autre, ont été représentées entourées de serpents ou brandissant des serpents. Pour les Gorgones, il suffit de rappeler à quel point le type qui les montre ailées avec des serpents à la taille ou aux épaules et un serpent dans chaque main a été en faveur au VII^e et au VI^e siècle; pour Koré, on peut citer deux reliefs en terre cuite trouvés dans l'Italie du Sud²: sur l'un, la déesse a sur les genoux la tête d'un serpent

1. Je me borne à rappeler que, comme Wilamowitz l'a établi dans son *Isyllos von Epidauros*, bien avant le développement du culte d'Épidaure, Asklépios et sa parèdre ont eu de nombreux lieux de culte en Thessalie et en Arcadie. Leurs images et leurs légendes ont donc pu être emportées dans les migrations arcado-thessaliennes qui paraissent avoir joué un si grand rôle dans la colonisation grecque de l'Italie. Peut-être les douze *dii consentes* de Rome ont-ils eu leur prototype dans les *δώδεκα θεοί* que l'on trouve précisément associés à Asklépios, à Epidaure ('*Ep. ἀρχ.* 1884, p. 26) et à Thelpousa en Arcadie (Paus., VIII, 25, 3).

2. Pour la Sicile je me borne à rappeler l'acrotère de Gêla (Kékulé, *Terracotten von Sicilien*, fig. 95); pour l'Italie, outre les nombreux exemplaires figurés dans Martha, *L'art étrusque* (ajoutez le lot de serpents à écailles, barbe et crête, conservé dans la salle étrusque (54) du *Museo Kircheriano* à Rome, n° 1923), on peut en voir beaucoup, la plupart encore inédits, au *Museo della Villa Giulia* à Rome, provenant des temples de Vignale près Civita Castellaria dans l'Agro *Falisco*, de Faléries même et de Conca.

tandis qu'un autre se replie autour de son trône; sur l'autre, elle est figurée un collier au cou, élevant, dans chacune de ses mains tendues, un serpent et une gerbe ¹.

Remarquons enfin que les Doriens du moins devaient être familiers avec le motif bien connu par des stèles archaïques de Sparte ² : le mort assis tendant un canthare au serpent funéraire.

C'est dans ce répertoire varié que les colons grecs en Sicile et en Italie ont dû chercher les images propres à figurer les dieux-serpents indigènes. Ainsi, près de la future Sélinonte, la grotte sulfureuse du Mont San-Calogero — « ces thermes de Sélinonte où toute la Sicile vint plus tard soigner ses rhumatismes ³ » — que Dédale aurait aménagée, ou le fleuve aux émanations pestilentielles qu'Empédocle aurait assaini ont pu comporter un vieux culte du serpent : on a vu comment les Grecs de Sélinonte l'auraient uni avec leur Koré. Si l'on prétendait que c'est à Rhégion qu'Oreste avait débarqué, avec l'Artémis qu'il devait amener à Aricie, c'est sans doute que, dans le *nemus Dianae* de cette ville, la statue de culte était imitée de l'Artémis Phakélitis de Rhégion; avec l'image du culte on aurait adopté la légende de l'origine ⁴. De même, l'*Angitia* des Marses a pu recevoir sa forme des colons grecs qui introduisirent Circé sur la côte tyrrhénienne et *Bona Dea* doit beaucoup des traits de son culte — et sans doute son image — à la Déméter de Tarente, *Damia*, qui, « dans la seconde moitié du v^e siècle, à la faveur

1. Overbeck, *Kunstmythologie*, pl. XVI, 8 (= Roscher, art. *Kore*, p. 1359) et 10.

2. Cf. en dernier lieu Wace dans *Sparta Museum Catalogue*, 1906, p. 102-12. Pour la signification du serpent funéraire, cf. l'art. *Heros* du *Lexikon* de Roscher. On trouve aussi le serpent sculpté sur des tombes alamanes (*Archaeologia*, 1875, p. 143).

3. Fougères, *Sélinonte*, p. 44.

4. Sur Oreste amenant l'Artémis tauropole à Rhégion puis à Aricie, cf. Cato, *Orig.*, III fr. 71, Peter, et Probus, *V. Ep.* 4K. Je ne connais pas la dissertation de Schneidewin, *Diana Phacelitidis et Orestes apud Rheginos et Siculos* (Goettingue, 1832); mais le nom de Φακελίτις semble se rapporter à des rites agraires qui ont pu aider à son introduction dans le sanctuaire de la *Diana Nemorensis* et de Virbius (*viribus* = φακελίτις?).

de la terreur suscitée par la peste et la famine »¹ fut introduite dans le Panthéon romain et assimilée à *Bona Dea*.

Ainsi, les types archaïques grecs ont dû s'imposer aux divinités des Italiotes, non par suite d'un choix délibéré que ceux-ci auraient fait, mais parce que ce sont ces types que les colons grecs leur apportèrent comme modèles. C'est probablement entre le milieu du VII^e et le milieu du V^e siècle que la pénétration fut la plus intense et ce n'est que vers la fin de cette période que l'art grec, en Italie, commença à se libérer de l'archaïsme. Mais, même alors, l'image de culte restait partout la vieille idole dont les besoins de la piété ou du commerce avaient répandu les répliques. Faites pour des barbares, ces répliques étaient grossières et elles devenaient plus grossières encore quand elles étaient copiées à leur tour par des artisans indigènes. Cette dégénérescence que les œuvres d'art subissent toujours, entre les mains de peuples plus arriérés que ceux qui les ont créées, dut souvent, en Italie, ramener à leur type primitif des œuvres qui avaient déjà évolué en Grèce. Si l'on ajoute les conséquences de cette loi, générale dans l'histoire de l'art, aux effets de cette loi de la permanence du *plus ancien* qui n'est pas moins générale dans l'histoire des religions, on ne trouvera rien d'extraordinaire à ce que telle image divine de la Gaule romaine se rapproche plus d'une image primitive de la Crète, de l'Arcadie ou du Latium que des figurations de la même divinité qui avaient cours à la même époque dans les centres du monde gréco-romain.

Le même phénomène qui s'est produit quand l'Italie a été pénétrée par la civilisation grecque a dû se produire, en effet, quand la Gaule s'est vue conquise par la culture gréco-romaine. Déjà, par Marseille et les autres colonies grecques de son littoral méditerranéen, elle avait pu recevoir, presque en même temps que la Sicile ou que l'Italie, les types primitifs de l'art religieux de la Grèce. Mais, sauf en Provence, les Gaulois paraissent être restés, jusqu'à la conquête romaine, rebelles à la figuration

1. Merlin, *L'Aventin*, p. 176. On peut considérer comme définitive l'étude que M. Merlin a consacrée à cette assimilation.

anthropomorphique de leurs dieux. Avec quelque rapidité que la romanisation ait alors procédé, il n'en reste pas moins probable que, pendant un siècle au moins, la majorité des Gaulois ne connurent de l'art gréco-romain que les images grossières qui faisaient partie du bagage des soldats ou de la pacotille des marchands. Ce sont d'elles qu'ils s'inspirèrent lorsqu'ils se décidèrent peu à peu à orner d'une image les sanctuaires où, pour les raisons variées que l'on a indiquées, un serpent était l'objet du culte. Or, les deux divinités qui possédaient des serpents comme attribut, Mercure autour de son caducée, Esculape autour de son bâton, étaient précisément de celles dont le culte était le plus répandu chez les petites gens¹. On s'attacha donc surtout à imiter leurs images, imitations parfois heureuses comme le groupe de Nérès qui rappelle l'Asklépios assis de Damophon avec Hygieia debout à son côté, le plus souvent grossières. Que les deux divinités fussent debout ou assises, il ne serait pas difficile de trouver à ces variétés des modèles dans les riches séries que l'art antique nous a laissées des types d'Esculape et de Hygie². La tâche semblait plus malaisée pour le dieu aux serpents d'Ilkley ou pour la déesse aux serpents de Mavilly. Nous espérons avoir montré que ce type, où les serpents sont brandis des deux mains ou dans l'une d'elles, ne s'était jamais perdu depuis qu'il avait été créé dans la Crète minoenne. Sans doute, toutes les étapes de ce lointain voyage ne peuvent être encore reconstituées ; mais, en achevant cet article destiné à présenter quelques représentations inconnues ou méconnues du dieu gaulois au serpent, nous pensons du moins avoir jeté quelque lumière sur l'origine et la diffusion de ce type.

1. Cf. les chapitres consacrés à ces dieux dans J. Toutain, *Les cultes païens dans l'Empire romain*, I (1907).

2. Il faudrait ajouter, à partir du II^e siècle, l'influence des images de Sabazios. Par le serpent qui lui est associé (autour de sa main ou de sa lance) et par son costume semblable à celui des Gaulois — blouse et braies — il était particulièrement propre à être assimilé au dieu gaulois au serpent.



STÈLE GALLO-ROMAINE. — Musée de Nancy.



ERNEST LEROUX, ÉDITEUR,
28, RUE BONAPARTE. — PARIS

PETITE BIBLIOTHÈQUE

D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

- I. AU PARTHÉNON, par L. de Ronchaud. In-18, illustré 2 fr. 50
- II. LA COLONNE TRAJANE, au Musée Saint-Germain, par S. Reinach, de l'Institut. In-18, illustré 1 fr. 25
- III. LA BIBLIOTHÈQUE DU VATICAN AU XVI^e SIÈCLE, par E. Müntz, de l'Institut. In-18 3 fr. 50
- IV. CONSEILS AUX VOYAGEURS ARCHEOLOGUES EN GRÈCE ET DANS L'ORIENT HELLÉNIQUE, par S. Reinach, de l'Institut. In-18, illustré 2 fr. 50
- V. L'ART RELIGIEUX AU CAUCASE, par J. Mourier. In-18 3 fr. 50
- VI. ÉTUDES ICONOGRAPHIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES SUR LE MOYEN ÂGE, par E. Müntz, de l'Institut. In-18, illustré 5 fr. »
- VII. LES MONNAIES JUIVES, par Th. Reinach. In-18, illustré 2 fr. 50
- VIII. LA CÉRAMIQUE ITALIENNE AU XV^e SIÈCLE, par E. Molinier. In-18, illustré 3 fr. 50
- IX. UN PALAIS CHALDÉEN, par Léon Heuzey, de l'Institut. In-18, fig. 3 fr. 50
- X. LES FAUSSES ANTIQUITÉS DE L'ASSYRIE ET DE LA CHALDÉE, par J. Menant, de l'Institut. In-18, illustré 3 fr. 50
- XI. L'IMITATION ET LA CONTREFAÇON DES OBJETS D'ART ANTIQUES AUX XV^e et XVI^e SIÈCLES, par Louis Courajod. In-18, illustré 3 fr. 50
- XII. L'ART D'ENLUMINER, d'après un manuscrit de la Bibliothèque de Naples : *De arte illuminandi* par Lecoy de la Marche. In-18 3 fr. 50
- XIII. LA VATICANE, DE PAUL III A PAUL V, D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX, par P. Batiffol. In-18. 3 fr. 50
- XIV. L'HISTOIRE DU TRAVAIL EN GAULE A L'EXPOSITION DE 1889, par S. Reinach, de l'Institut. In-18, 5 planches. 3 fr. 50
- XV. HISTOIRE DU DÉPARTEMENT DE LA SCULPTURE MODERNE AU MUSÉE DU LOUVRE, par Louis Courajod. In-18 3 fr. 50
- XVI. LES MONNAIES GRECQUES, par A. Blanchet. In-18, planches 3 fr. 50
- XVII. L'ÉVOLUTION DE L'ARCHITECTURE EN FRANCE, par Raoul Rosières. In-18 3 fr. 50
- XVIII. LA CÉRAMIQUE JAPONAISE, les principaux centres de fabrication céramique au Japon, par Quéda Tokounosouké. In-18. 3 fr. 50
- XIX. LES MONNAIES ROMAINES, par A. Blanchet. In-18, 12 planches. 5 fr. »
- XX. JEAN PERRÉAL, dit Jean de Paris, peintre de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er}, par R. de Maulde la Clavière. In-18, planches 3 fr. 50
- XXI. PIC DE LA MIRANDOLE EN FRANCE (1485-1488), par L. Dorez et L. Thuasne. In-18 3 fr. 50
- XXII. LES COLLECTIONS DE MONNAIES ANCIENNES, leur utilité scientifique, par Ernest Babelon, de l'Institut. In-18, illustré. 5 fr. »
- XXIII. LA POLYCHROMIE DANS L'ART ANTIQUE, par M. Collignon, de l'Institut. In-18, figures et 10 planches hors texte. 5 fr. »
- XXIV. GUIDE PRATIQUE DE L'ANTIQUAIRE, par Adrien Blanchet et Fr. de Villenoisy. In-18 5 fr. »
- XXV. LE TEMPLE GREC. Histoire sommaire de ses origines et de son développement jusqu'au v^e siècle av. J.-C, par Henri Lechat. In-18 illustré. 5 fr. »
- XXVI. LA TAPISSERIE DE BAYEUX. Étude archéologique et critique, par A. Marignan. In-18 5 fr. »
- XXVII. L'ARGENTERIE ET LES BIJOUX D'OR du Trésor de Bosco Reale, description des pièces conservées au Musée du Louvre, par Héron de Villefosse, de l'Institut. In-18, fig. 3 fr. 50
- XXVIII. DE SUSE AU LOUVRE. Aventures d'un convoi d'antiquités de Suse à la mer, par J. de Morgan. In-18, illustré 2 fr. 50
- XXIX. LA DÉCORATION MONUMENTALE DES EGLISES DE LA FRANCE SEPTENTRIONALE, du XII^e au XIII^e siècle, par A. Marignan. In-18 5 fr. »

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR,
28, RUE BONAPARTE. — PARIS

CATALOGUE DE LA COLLECTION DE CLERCQ

Tome VII

LES BIJOUX ET LES PIERRES GRAVÉES

Par A. DE RIDDER

PREMIÈRE PARTIE. **LES BIJOUX.** Un volume in-4, accompagné de 15 planches en héliogravure. 40 fr. »

Volumes précédemment publiés :

Tomes I, II, in-folio. Antiquités assyriennes 60 fr.

Tomes III, IV, V, in-4°. Les Bronzes. — Les Marbres. Les Vases peints à Délos. — A. J.-Reinach. Les Galates dans l'art alexandrin. — André Michel. Vierge assise avec l'enfant (Louvre). — F. de Mély. Deux tableaux signés de Cornille de Lyon. 40 fr.

Tome VI, in-4°. Les terres cuites et les verres. 30 fr.

MONUMENTS PIOT

Souscription par volume. 40 fr. »

Tome XVIII, fasc. I. A. Merlin. Statuettes de bronzes trouvées en mer près de Mahdia (Tunisie). — F. Courby. Sacrifice à Hécate, relief en bronze trouvé à Délos. — A. J.-Reinach. Les Galates dans l'art alexandrin. — André Michel. Vierge assise avec l'enfant (Louvre). — F. de Mély. Deux tableaux signés de Cornille de Lyon.

INVENTAIRE DES MOSAIQUES DE LA GAULE ET DE L'AFRIQUE

Tome III. — Afrique proconsulaire, Numidie, Maurétanie (Algérie)

Par F. G. de Pachtère. In-8. 4 fr. »

SEPPER HA ZOHAR. Le livre de la splendeur

Doctrine ésotérique des Israélites, traduit par J. de Pauly

Tome VI (fin). In-8. 20 fr. »

CHRONIQUE DE MICHEL LE SYRIEN (4116-4199)

Publiée en syriaque et traduite par J.-B. Chabot

Tome III. Fascicule III. In-4. 15 fr. »

ÉTUDES SINO-MAHOMÉTANES

Par A. Vissière, Consul général

Un volume in-8°. 7 fr. 50

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES D'ALGER

Tome XLIII

L'HISTOIRE DES TRIBUS DE L'IMORO AU XVII^e SIÈCLE, d'après un manuscrit historique arabo-malgache, par G. Mondain. In-8. 9 fr. »

DOCUMENTS DE L'ASIE CENTRALE (Mission Pelliot)

Textes sanscrits de Touen-Houang, par Sylvain Lévi. In-8° (Extr.). 1 fr. 50